

Grand Bourg Agglomération

Rubis-Kéolis pique sa crise de rentrée

Au premier jour du lancement officiel de ses nouveaux services pour les cinq prochaines années, le délégataire doit faire face à la grogne de ses conducteurs.

Une semaine tout juste après la présentation de ses nouveaux services, horaires et tarifications pour les cinq années à venir, Kéolis, le délégataire du service public de transport Rubis pour Grand Bourg Agglomération (GBA) a essuyé ce lundi 2 septembre la grogne de ses conducteurs. Un conflit qui donne le ton de cette rentrée sociale.

Car dans le cadre de la réorganisation du réseau, et faute d'avoir été entendus depuis le dépôt de leur préavis de grève le 19 juillet, les conducteurs sont vent debout contre leur direction. Ils lui reprochent de ne pas avoir été associés sur les conditions du renouvellement de la DSP, moyennant une augmentation de 5 M€ par an. Et encore moins « entendus » quant aux répercussions de cette nouvelle offre de transport – un bus toutes les 12 minutes en moyenne contre 15 auparavant – sur leurs conditions de travail. « L'aug-



À la mi-journée, Thibault Aubague, le directeur Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse (au centre avec le gilet orange), est allé à la rencontre des personnels grévistes.

Photo Pierre-Yves Royet

mentation des fréquences, la diminution de moitié des temps de pause dans les terminus ou l'abandon des arrêts de régulation au Carré Amiot se traduisent par une hausse de 40 minutes du temps de conduite effectif pour chaque agent, sur un service de 7 h 31 », estime Rachid Idamine, le délégué syndical FO, l'organisation majoritaire chez Kéolis Bourg.

Hausse de productivité sans compensation

Outre la fatigue et le stress que génèrent ces nouvelles conditions de travail, et in fine la sécurité des passagers comme celle des autres usagers de la route, les grévistes réclament à leur direction des mesures compensatoires à ce temps de production supplémentaire. Soit 140 heures par an et par agent évalue le syndicat FO, qui

revendique l'ouverture d'un compte épargne temps sur une base de 70 heures. « En signe de bonne volonté », justifie Rachid Idamine, « quand la direction estime à 30 heures ce gain de productivité, mais ne propose rien en retour ».

Cinq réunions ont eu lieu depuis le 19 juillet entre direction et syndicats pour tenter de s'entendre sur cette règle de calculs. « À ce jour, c'est un dia-

logue de sourds : les négociations n'ont pas abouti », regrette Rachid Idamine.

Grève reconduite pour le 7 octobre

En ce lundi de rentrée, le mouvement a été largement suivi avec 40 chauffeurs grévistes sur les 60 nécessaires pour faire tourner le réseau tous les jours, et les 79 recensés à l'effectif de Kéolis Bourg. « Il a affecté entre un bus sur trois et un bus sur deux tout au long de la journée », indique Rachid Idamine. « Nous sommes désolés pour la gêne occasionnée auprès des usagers, mais une journée de grève, c'est aussi un sacrifice pour les conducteurs » reprend le syndicaliste, en assurant de « la détermination de ses collègues ».

Une nouvelle réunion est programmée ce mercredi avec la direction de la rue Jean-Gutenberg pour tenter de trouver une sortie de crise. À défaut, le préavis de grève illimitée est reconduit tous les premiers lundis de chaque mois. Sans avancée d'ici-là, les grévistes ont donné rendez-vous au 7 octobre pour une nouvelle journée de mobilisation.

● Emmanuel Marquez

Bourg-en-Bresse

Un collectif en soutien d'enfants scolarisés mais bientôt à la rue

Le Collectif solidarités migrants organise un rassemblement ce mardi pour faire pression sur les services de l'État et obtenir des solutions de logement pour plusieurs familles de sans-papiers.

Des nouveau-nés, des adolescents, des gamins à peine sortis de la petite enfance... Dès ce mercredi 4 septembre, une trentaine d'entre eux, scolarisés dans cinq écoles bourgiennes, pourraient se retrouver mis à la rue avec leur famille, des immigrés sans-papiers. Du centre Nodet à Bourg au foyer de Dortan, les lieux d'hébergement provisoires doivent être vidés sur ordre du tribunal administratif, décision délivrée le 2 août. Depuis, rares sont les familles à avoir trouvé une solution de relo-

gement. « En dehors du "on n'a pas de budget", les associations mandatées et l'État justifient ces expulsions par la nécessité de mettre à l'abri des enfants de moins de 3 ans, prioritaires et "bloqués" par les actuels occupants. Dont d'autres enfants », résument les militants du Collectif solidarités migrants.

« Ne pas les renvoyer à l'errance »

Ces derniers se sont réunis dans la cour du centre Nodet ce lundi 2 septembre, symbole de leur mobilisation estivale pour le logement de ces familles. Ils appellent à la mobilisation de la société civile lors d'un rassemblement ce mardi, « pour trouver des solutions matérielles », et surtout faire pression sur la Préfecture, lieu choisi pour manifester à 18

heures. Les participants sont invités à apporter du matériel : tentes, matelas, couvertures, draps, oreillers, vaisselle... « Mais notre principale revendication reste que les familles ne soient pas renvoyées à l'errance pour des raisons administratives. » Tracts en main, ils sont ensuite allés aborder les parents d'élèves à la sortie des cinq écoles citées plus tôt (Baudin, Peloux, Lilas, Parant, Jarrin).

Reçus par la mairie et la DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités), les militants n'ont pas « trouvé de réponses à [leurs] questions ». « On prépare l'alternative, la mise en place d'un campement. L'ouverture d'une maison. Pour être là où l'État renonce. »

● P.L.



Les militants du collectif ont sensibilisé les parents d'élèves aux enjeux des expulsions, ces derniers visant les camarades de leurs enfants. Photo Paul Inaudi

EN0108 - YO